



Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est un dispositif d'accompagnement renforcé et individualisé pour les demandeurs d'emploi habitant l'une des communes couvertes par la Mission Locale de la Plaine de France. Il est financé par le Fonds Social Européen, l'État, le Conseil Régional d'Ile de France et la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France.

Le principal objectif du PLIE est de faciliter l'accès à l'emploi durable de personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle. Il propose un accompagnement renforcé individualisé ainsi que la mise en œuvre d'actions pré-qualifiantes et qualifiantes.

L'offre de service proposée par le PLIE :

- **Un référent unique** : un référent de parcours est affecté individuellement à chaque bénéficiaire du PLIE.
- **Un parcours progressif vers l'emploi** : le parcours, c'est l'ensemble des actions qui sont nécessaires à chacun pour accéder à la qualification et/ou à l'emploi.
- **Un accompagnement individuel** : c'est au moyen de rendez-vous réguliers avec le référent de parcours que sera construit et mis en œuvre l'ensemble de ces actions (bilan personnel et professionnel, redynamisation, actions de formation adaptées, appui à la recherche d'emploi, emploi d'insertion,). Le référent de parcours suivra chaque bénéficiaire dans toutes ses actions et démarches.
- **Une qualification professionnelle** : différentes actions de formation réservées aux bénéficiaires du PLIE permettent de se qualifier dans certaines filières professionnelles.
- **Un accès à l'emploi durable** : chaque bénéficiaire sera accompagné jusqu'à sa stabilisation dans l'emploi et/ou l'obtention d'une qualification professionnelle certifiée.

Le PLIE s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sans qualification et suivis par la Mission locale.

Pour entrer sur le dispositif PLIE, vous devez vous adresser à votre conseiller référent qui vous orientera sur le conseiller PLIE de la Mission Locale.

